



DANS LES LIVRES

L'ÉPOPEE DE LA MÉDAILLE MILITAIRE

par Philippe Lamarque

Par décret du 22 janvier 1852, le prince-président de la II^{ème} République, Louis-Napoléon Bonaparte, crée une médaille destinée d'abord aux « petits » combattants méritants. Le 10 mai suivant au Champ-de-Mars à Paris devant 80.000 hommes, il « concède » la « Médaille militaire » à 1.705 soldats et sous-officiers...et 2 maréchaux !

Contrairement à la Légion d'honneur créée en 1802 par le Premier consul Napoléon Bonaparte, la Médaille militaire ne peut être concédée à une personne civile et est imaginée comme une fraternité d'armes, sans grand maître ni grades. Par ailleurs, son attribution n'exclut pas l'obtention de la Légion d'honneur ultérieurement. Son fondateur s'est inspiré de l'Ordre de chevalerie de la « Couronne de fer », cercle de fer ceint par quatre empereurs : Charlemagne en 774, Frédéric IV en 1452, Charles Quint en 1530 et...Napoléon 1er en 1805. Cet ordre, recréé par ce dernier, disparaît en 1814 mais son ruban jaune brodé de vert sera conservé pour la Médaille militaire. Le 12 août 1857, Napoléon III la concède aux anciens militaires (dont 30 femmes) de terre et de mer, français et étrangers, de 1792 à 1815, comme médaille commémorative dite de Sainte-Hélène. La Médaille militaire est décernée au feu aux soldats de l'armée d'Afrique dès 1853, puis ensuite aux généraux, maréchaux et amiraux ayant commandé en chef devant l'ennemi. Les campagnes de Crimée (1854-1856), d'Italie (1859) et du Mexique (1861-1867) confortent la réputation de la Médaille militaire



par la valeur des actes qu'elle récompense. Après la chute du Second Empire en 1870, la III^{ème} République conserve la Médaille militaire en la modifiant. L'effigie de la déesse romaine Cérès, emblème de la République, remplace celle de l'Empereur et un trophée d'armes l'aigle impériale, avec les indications « République française 1870 » et « Valeur et Discipline ». En outre,

les quotas et les dispositions disciplinaires, qui régissent la Légion d'honneur, s'appliquent également à la Médaille militaire. Ce trophée d'armes trouve son origine dans une médaille commémorative, frappée par une société de secours mutuelle des anciens combattants de « l'Année terrible » (1870-1871). Le 27 mars 1904, la société de prévoyance, de secours mutuels et de retraités « Les Médailleurs Militaires de France » voit le jour. Pendant les deux guerres mondiales, le faible nombre de médaillés militaires s'explique par la création, en 1915, de la croix de Guerre, « la marque du courage » accompagnée d'une citation. Une décoration équivalente, la croix de la Valeur militaire instituée en 1956 pendant les « événements d'Algérie », ouvre aussi l'accès à la Médaille militaire pour les combattants en opérations extérieures. En 2017, 200.000 militaires sont titulaires de la Médaille militaire. Depuis 1925 aux Invalides, un monument est dédié aux médaillés militaires morts pour la France.

Loïc Salmon
«L'épopée de la Médaille militaire» par Philippe Lamarque. Hors série N°3 de la Revue *Napoléon*, novembre 2017/98 pages/16 €